



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 06 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le six novembre à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 30 octobre 2023 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES, Président.

Délégués Titulaires Présents :

Mesdames Alice ARRAEZ, Monique CROS, Marie GARCIA-CORDIER, Francine GERARD, Martine GIL, Sylvie LERMET, Alba PALOMARES, Séverine SAUR.

Messieurs François ANGLADE, Gérard BARO, Jean BLANQUEFORT, Philippe BOUCHE, Patrick BOURRAND FAVIER, Francis BOUTES, Jacques DHAM, Alain DURO, Michel FARENC, Francis FORTE, Francis CASTAN, Bruno CRISTOL, Lionel GAYSSOT, Jean-Michel GUITTARD, Alain JARLET, Jean-Claude MARCHI, Gérard NICOLAS, Joël RIES, Jacques ROMERO, Guy ROUCAYROL, Pierre-Jean ROUGEOT, Michel SALLES, Alain SICILIANO, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Michel TRILLES, Jean-Michel ULMER.

Absents :

Mesdames Emmanuelle AZEMA - CARLES, Corinne CONSTANTIN, Lydie COUDERC, Catherine FIS, Marie LORENTE, Sandrine MICHAUD, Lyria VERLET
Messieurs Mathieu BENEZECH, Sylvain HAGER, Thierry ROQUE, Robert SOUQUE.

Délégués suppléants : Messieurs Alain MALRIC représentant M. Robert SOUQUE et Alain BUCHACA représentant Mme Lydie COUDERC

Mme Catherine FIS donne procuration à M. Pierre-Jean ROUGEOT

M. Mathieu BENEZECH donne procuration à M. Francis BOUTES

M. Sylvain HAGER donne procuration à Mme Martine GIL

Mme Marie LORENTE-AMEN donne procuration à M. Michel FARENC

Mme Emmanuelle AZEMA – CARLES donne procuration à M. Lionel GAYSSOT

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.

Madame Martine GIL est élue secrétaire de séance.

214-2023 Créations et suppression de postes au tableau des effectifs

Le Président demande au Conseil de Communauté de bien vouloir créer les postes suivants pour les besoins des services :

- Deux adjoints administratifs stagiaire à temps complet,
- Un adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet (mutation),
- Deux adjoints d'animations titulaires à temps non complet 28 h 00 (modifications d'heures)
- Deux adjoints techniques non titulaire à temps complet
- Un adjoint d'animation non titulaire à temps complet

Et de supprimer les postes suivants :

- Un adjoint d'animation titulaire à temps non complet (25 h 00)
- Un adjoint d'animation titulaire à temps non complet (24 h 00)

Le Président précise que les postes administratifs de non titulaire seront supprimés lors du prochain conseil

LE CONSEIL

Ouï l'exposé de son Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTE** la création et suppression de postes ci-dessus énumérées,
- **VALIDE** le tableau des effectifs tel que présenté par le Président.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE PRESIDENT,



TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUTE DE COMMUNES LES AVANT MONTS

FILIERE	GRADE	EMPLOIS OUVERTS	POURVUS	A POURVOIR
Administrative	ATTACHE PRINCIPAL	1	1	0
	ATTACHE	1	1	0
	REDACTEUR PRINCIPAL 1ère CLASSE	1	1	0
	REDACTEUR PRINCIPAL 2ème CLASSE	1	1	0
	REDACTEUR	1	1	0
	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	5	5	0
	ADJOINT-ADMIN PRINCIPAL 2ème CLASSE	4	2	2
	ADJOINT- ADMIN	11	9	2
Technique	INGENIEUR PRINCIPAL	1	0	1
	TECHNICIEN	1	1	0
	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	2	2	0
	AGENT DE MAITRISE	5	4	1
	ADJOINT TECHNIQUE PRINC 1ère CLASSE	3	3	0
	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème CLASSE	8	7	1
Médico - Sociale	ADJOINT TECHNIQUE	15	14	1
	INFIRMIERE EN SOINS GENERAUX	1	1	0
	EDUCATRICE JEUNES ENFANTS	3	2	1
	AUXILIAIRE PUERICULTURE CLASSE SUPERIEURE	2	2	0
Animation	AUXILIAIRE PUERICULTURE CLASSE NORMALE	1	1	0
	ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	5	5	0
	ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	3	3	0
	ADJOINT D'ANIMATION	4	4	0
Sportive	EDUCATEUR TERRITORIAL DES APS PRINCIPAL DE 2ème classe	1	1	0
	TOTAL PERSONNEL TITULAIRE A TEMPS COMPLET	80	71	9
Administrative	ADJOINT ADMIN à 138,67 h/mois	1	1	0
	ADJOINT-ADMIN à 121,34 h/mois	2	2	0
Technique	ADJOINT TECH PRINCIPAL de 2ème classe à 86,67 h /m	1	1	0
	ADJOINT TECHN à 130h/mois	1	1	0
	ADJOINT TECHN à 108.34h/mois	1	1	0
Technique technique	ADJOINT TECHNIQUE à 91 h/mois	1	1	0
	ADJOINT TECHNIQUE à 65h/mois	1	1	0
Animation	ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ère classe à 34,67h / mois	1	1	0
	ADJOINT D'ANIMATION à 130h / mois	3	3	0
	ADJOINT D'ANIMATION à 121,34 h / mois	4	2	2
TOTAL PERSONNEL NON TITULAIRE A TEMPS COMPLET		16	14	2
Administratif	ADJOINT ADMINISTRATIF	1	1	0
	ADJOINT D'ANIMATION PRINC 2ème CLASSE	1	1	0
Animation	ADJOINT TECHNIQUE	10	6	4
	chargé de mission commerce	1	1	0
Economie	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	1	1	0
Médico social administratif	Chef de projet PVD	1	1	0
	Adjoint d'animation	1	0	1
Administratif	ATTACHE promotion touristique	1	1	0
TOTAL PERSONNEL NON TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET		17	12	5
Technique	ADJOINT TECHNIQUE à 130 h/mois	1	1	0
	ADJOINT TECHNIQUE à 86.60 h/mois	1	1	0
	ADJOINT TECHNIQUE à 69,33 h/mois	1	1	0
	ADJOINT ADMINISTRATIF à 65 h/mois	1	1	0
	ADJOINT D'ANIMATION à 86,67h/mois	1	1	0
	ADJOINT ADMINISTRATIF à 130 h/mois	1	1	0
	ADJOINT ADMINISTRATIF à 86,67 h /mois	1	1	0
TOTAL PERSONNEL NON TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET		7	7	0
Personnel en contrat aidé				
	Contrat PEC à 86.67h/mois	4	4	0
TOTAL PERSONNEL EN CONTRAT AIDE		4	4	0
TOTAL GENERAL		124	108	16